

# SYNDICALISTES

POINT

RAPPORT DU  
COMITÉ EXÉCUTIF

SOLIDARITÉ

LIBERTÉ

AUTONOMIE

LUTTE



68<sup>e</sup> Congrès  
de la CSN  
Québec - 2026



# SYNDICALISTES

**POINT**

**p. 5 Introduction**

**p. 6 Conjoncture internationale**

**p. 8 Impacts au Canada  
et conjoncture sur  
la scène fédérale**

**p. 10 Conjoncture québécoise**

**p. 14 La réponse du  
mouvement CSN**

**p. 18 La CSN s'adapte face  
aux nouvelles réalités**

**p. 22 Conclusion**

# SYNDICALISTES

POINT



# CAMARADES CONGRESSISTES,

**Il y a des moments dans l'histoire d'un mouvement où les mots doivent être à la hauteur de ce que vivent les gens. Le 68<sup>e</sup> Congrès de la CSN est l'un de ces moments.**

Nous nous réunissons à Québec dans une conjoncture que nous n'aurions pas imaginée il y a trois ans à peine. Le monde a basculé. Pas graduellement, pas imperceptiblement; il a basculé avec fracas, avec arrogance, avec une brutalité qui laisse peu de place à l'illusion. L'ordre international – certes imparfait – qui a prévalu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et qui est basé sur le droit, la solidarité entre nations et le respect de la dignité humaine, est attaqué de front par des puissances qui ont fait de l'intimidation leur doctrine et de l'impunité leur étendard.

**Ici, au Québec, nous avons vécu pendant ce mandat sous un gouvernement qui a fait de l'attaque aux droits des travailleuses et des travailleurs son programme.**

Un affront que plusieurs employeurs ont repris à leur compte pour tenter de faire plier leurs employé-es. De lock-out en lock-out, de projet de loi en projet de loi, les droits durement acquis par des générations de militantes et militants ont été pris pour cible. Mais à chaque attaque, le mouvement CSN a répondu présent. Avec force. Avec unité. Avec cette combativité qui constitue l'ADN de la Confédération des syndicats nationaux depuis plus de cent ans.

C'est de ce mandat que nous venons rendre compte devant le congrès. Un mandat difficile, oui. Un mandat marqué par les vents contraires, les offensives législatives, les pressions économiques et les incertitudes politiques. Mais aussi – et surtout – un mandat marqué par la résilience, la mobilisation et la fierté.

**Nous avons tenu le flambeau.**

Dans les rues, dans les milieux de travail, en négociation, en commission parlementaire, dans les médias, jusque dans les instances internationales du mouvement syndical. Nous avons tenu le flambeau parce que c'est ce que font les syndicalistes depuis toujours face à l'adversité : ils se lèvent, ils se serrent les coudes, et ils avancent.

**Au nom des membres du comité exécutif de la CSN, bienvenue à ce 68<sup>e</sup> Congrès !**

Bienvenue à celles et ceux dont c'est le tout premier congrès : vous entrez dans une maison vivante, combative et fière. Bienvenue à tous les délégué-es, militantes et militants qui ont porté le mouvement sur leurs épaules pendant ce mandat.

Ce rapport vous appartient. Il est le reflet de votre travail, de vos luttes, de vos victoires. Il est aussi une invitation à regarder vers l'avant, vers le prochain mandat qui s'ouvre devant nous, plus exigeant que jamais, mais porteur d'un espoir que rien ni personne ne peut nous enlever. Comme notre ADN :

**SYNDICALISTES, POINT.**

# CONJONCTURE INTERNATIONALE

**Mais avant de plonger au cœur de nos actions sur le terrain, les événements qui se bousculent, tant sur les scènes internationale et nationale nous obligent à brosser un portrait général de la conjoncture dans laquelle s'est inscrit ce dernier mandat.**

Nous faisons face à une bascule historique, à une offensive d'un pouvoir qui puise ses sources dans une forme de fascisme et d'obscurantisme, un pouvoir fondamentalement suprémaciste dans son idéologie. Ce pouvoir met à bas tout ce qui unissait, dans le sursaut de l'après-Seconde Guerre mondiale, l'idéal démocratique : des valeurs et des principes universels au-dessus des États et des nations. Ce sont ces valeurs qui, rappelons-le, avaient mené à la création de l'Organisation des Nations unies, à l'avènement du droit international, ainsi qu'à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948. Cette déclaration stipule dans son premier article que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Aujourd'hui, avec Trump, Poutine, Netanyahu et autres dictateurs sans âme, c'est le retour à la loi du plus fort, à la loi de la jungle. C'est une bascule d'où ne peuvent découler que des désastres, que de nouvelles menaces, voire un ébranlement profond de nos économies ! Comme travailleuses et travailleurs, comme citoyens, nous sommes concernés par ces bouleversements majeurs. Et comme nous sommes en première ligne, nous devons faire front pour dire non collectivement à cette démesure et à cette arrogance de la toute-puissance américaine.

## Le retour en force de l'impérialisme

**Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025 aura constitué l'événement déclencheur de cette rupture.**

Depuis son investiture, le 47<sup>e</sup> président américain a multiplié les gestes d'une politique étrangère ouvertement impérialiste. Il a évoqué l'annexion du Canada, avec la création du fameux 51<sup>e</sup> État, celle du Groenland ou encore du canal de Panama ; il a orchestré une opération militaire au Venezuela pour capturer le président Nicolás Maduro ; il a clairement affirmé que le Venezuela ne serait probablement pas le dernier pays frappé par une intervention américaine, plaçant aussi dans son viseur Cuba, la Colombie, le Mexique et, plus récemment, l'Iran.

Cette posture traduit la détermination de Trump à traiter l'hémisphère occidental, et même au-delà, comme une sphère d'influence exclusive des États-Unis, piétinant ainsi les accords et les alliances pourtant en vigueur jusqu'ici, et usant désormais de la coercition économique, notamment avec l'imposition tous azimuts de droits de douane, comme outil de cet impérialisme.

Sur le plan interne, c'est encore plus inquiétant : radicalisme identitaire, dérive autoritaire et désengagement quasi total de l'État fédéral sur le plan social et économique.

Dans ce contexte, le Canada n'est pas épargné. Au-delà des menaces d'annexion, les pressions tarifaires et le discours hostile à notre égard représentent une réalité nouvelle avec laquelle nous devons composer dans le prochain mandat. Ce que le monde a constaté au fil des mois, c'est qu'il faut prendre au pied de la lettre les affirmations de Trump, et ce n'est pas de bon augure.

## La fragilisation de l'ordre mondial

**Cette montée de l'unilatéralisme américain s'accompagne d'une fragmentation accélérée de l'ordre mondial. Il n'y a jamais eu autant de conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.**

Les guerres en Ukraine et à Gaza ont traversé, sans résolution, l'entièreté du mandat. Après plus de quatre ans de conflit en Ukraine, la Russie poursuit son avancée malgré la résistance tenace de Kiev, alors que les États-Unis sous Trump ont considérablement réduit leur soutien au gouvernement ukrainien et que les violents combats sur le terrain ne diminuent pas en intensité. À Gaza, après quinze mois de bombardements israéliens intenses, un accord de cessez-le-feu a été annoncé en janvier 2025, mais la situation humanitaire demeure catastrophique. La Cour pénale internationale a lancé des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour crimes de guerre et génocide. Une décision historique qui illustre à la fois la gravité des violations commises, mais aussi, tristement, les limites de la justice internationale face aux responsables de telles catastrophes sur le plan humain. Parallèlement, dès son retour à la présidence en janvier 2025, Donald Trump a repris sa politique de retrait des engagements multilatéraux. C'est ainsi qu'il a déchiré l'Accord de Paris sur le

climat et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en plus de claquer la porte de l'UNESCO et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des décisions très lourdes de conséquences, tant sur le plan environnemental qu'en termes d'impact humain.

Pendant ce temps, les grands blocs de puissance – États-Unis, Chine, Russie – se livrent une compétition acharnée pour les ressources stratégiques, les voies de passage et les zones d'influence. L'Arctique, le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne : partout, les populations et les travailleurs paient le plus lourd tribut de ces ambitions impériales, avec des morts qui se comptent par dizaines de milliers, des viols qui se multiplient, des famines et des épidémies qui font des ravages.

## La montée des droites et des extrêmes

**Ce contexte géopolitique nourrit et, en retour, est alimenté par une vague de fond idéologique : la montée des droites autoritaires et des extrêmes partout dans le monde.**

Aux quatre coins du globe, on observe une accélération du recul démocratique. En Europe, les partis d'extrême droite sont présents dans presque tous les États membres de l'Union et totalisent environ le quart des sièges au Parlement européen.

Fait nouveau et particulièrement préoccupant : cette droite radicale bénéficie désormais des ressources colossales et de l'influence des oligarques de la Silicon Valley. Les grands patrons de la tech et des GAFAM – Jeff Bezos, Tim Cook, Mark Zuckerberg, et surtout Elon Musk – se sont ralliés à Donald Trump depuis son élection. Par conviction ou simple opportunisme, ces oligarques du numérique apparaissent désormais comme de nouveaux alliés de l'extrême droite, contribuant à la propagation de ses idées et épousant ses thèses d'aversion des régulations collectives et de méfiance envers l'État et les institutions représentatives.

Cette nouvelle classe de « seigneurs de la technologie » exerce une influence incommensurable sur l'opinion publique, sur les algorithmes des plateformes et, directement, sur les gouvernements. Ils incarnent une forme de pouvoir concentré, non élu, non redevable, qui constitue une incroyable menace pour les acquis démocratiques et pour les droits des travailleurs et travailleuses à l'échelle mondiale.

## La solidarité internationale : une réponse syndicale nécessaire

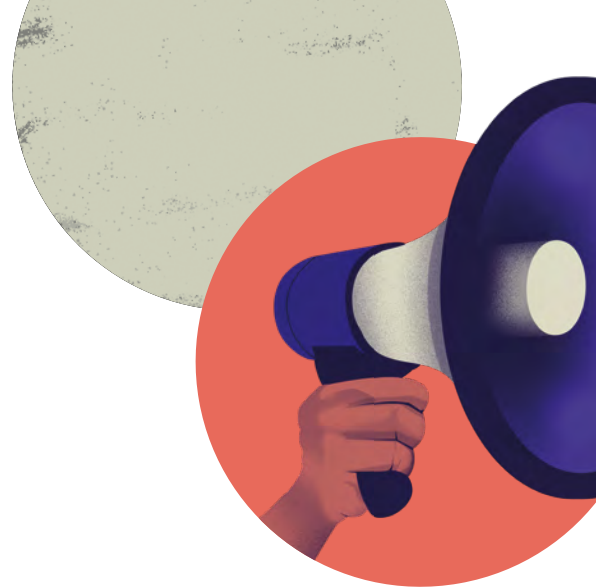
**Face à cette conjoncture, la CSN n'est pas restée passive. Fidèle à ses valeurs et à sa tradition de solidarité, la Confédération a maintenu et renforcé ses liens avec le mouvement syndical international au cours du dernier mandat.**

Notre collaboration avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) s'est poursuivie et intensifiée, conformément à la résolution adoptée lors du 67<sup>e</sup> Congrès.

La participation de représentantes et représentants de la CSN au congrès de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) a également permis de resserrer les liens de solidarité avec nos frères et sœurs du continent. De plus, la Confédération syndicale internationale (CSI) a exprimé récemment son appui à la CSN par l'envoi d'une lettre au gouvernement du Québec dénonçant vertement les attaques antisyndicales – un geste qui témoigne de la reconnaissance envers notre combat au sein du mouvement syndical mondial.

La conjoncture internationale n'est pas une abstraction. Elle se traduit concrètement dans la vie de nos membres : incertitude économique, pressions sur les emplois industriels liés aux guerres tarifaires, attaques aux droits fondamentaux, rétrécissement des espaces démocratiques dans lesquels le syndicalisme respire. C'est pourquoi, dans le prochain mandat, la CSN devra plus que jamais maintenir sa vigilance, sa solidarité et sa voix sur la scène internationale.

# IMPACTS AU CANADA ET CONJONCTURE SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE



## La guerre tarifaire et ses conséquences sur les travailleuses et travailleurs

**Nul autre pays n'a été frappé de plein fouet par la politique commerciale de l'administration Trump, comme le Canada.**

Depuis le début 2025, des droits de douane oscillant entre 25 % et 50 % ont été imposés sur un nombre important de produits canadiens exportés aux États-Unis, notamment sur l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre. Cette offensive tarifaire a redéfini en quelques mois des décennies d'intégration économique nord-américaine et a exposé de manière brutale la vulnérabilité de notre tissu industriel face aux caprices d'une administration imprévisible.

Les conséquences pour les travailleuses et travailleurs ont été immédiates et concrètes. On a observé une multitude de pertes d'emploi, en particulier dans l'industrie forestière, où nos membres sont présents en grand nombre.

Les investissements dans les secteurs manufacturier, forestier et agroalimentaire ont chuté drastiquement. L'incertitude, plus encore que les tarifs, agit comme un frein brutal à la croissance : les entreprises gèlent leurs investissements, retardent leurs projets et hésitent à embaucher. Ce sont, là encore, les travailleuses et travailleurs qui en paient le prix.

Le Canada a répliqué avec des contre-tarifs sur des milliards de dollars de produits américains, et le gouvernement fédéral a mis en place des mesures de soutien aux entreprises et des assouplissements temporaires à l'assurance-emploi. La CSN, de concert avec ses alliés syndicaux, a néanmoins interpellé le gouvernement Carney pour exiger un renforcement de l'assurance-emploi afin que les prestations soient plus accessibles et adéquates pour tous les travailleurs. Il s'agit d'une situation inacceptable qui perdure depuis trop longtemps déjà. La CSN entend redoubler d'ardeur dans ce dossier afin de rectifier le tir dans les meilleurs délais au profit des milliers de travailleuses et de travailleurs qui bénéficient de cette protection financière névralgique.

## La fin de l'ère Trudeau, l'arrivée de Carney

**C'est dans ce contexte de crise commerciale que la scène politique fédérale a été secouée par un séisme majeur. Après plus de neuf ans au pouvoir, miné par une impopularité record, la crise du logement, l'inflation et le retrait de l'appui du NPD, Justin Trudeau a annoncé sa démission en janvier 2025.**


Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque du Canada puis de la Banque d'Angleterre, lui a succédé à la tête du Parti libéral avant de déclencher des élections générales le 23 mars suivant.

Les attaques verbales répétées de Trump à l'encontre du Canada avaient totalement changé la donne dans les intentions de vote, faisant basculer une élection qui semblait acquise aux conservateurs de Pierre Poilievre. Finalement, le Parti libéral a remporté 169 sièges sur 343, formant un gouvernement minoritaire à 3 sièges de la majorité, une situation qui est sur le point de basculer vers une majorité claire au moment d'écrire ces lignes.

## Méfiance face au gouvernement Carney

**Si la victoire libérale représente un certain soulagement par rapport à la perspective d'un gouvernement conservateur sous Pierre Poilievre, la CSN aborde le nouveau mandat de Carney avec méfiance et vigilance.**

Le premier ministre Carney a posé des gestes importants face à Trump, se présentant comme le défenseur de la souveraineté canadienne. Mais derrière le discours de résistance, plusieurs signaux sont préoccupants pour le mouvement syndical. Sur le plan fiscal, le gouvernement s'est orienté vers des baisses d'impôt et l'abandon du rehaussement de l'imposition sur les gains en capital, en plus d'opérer un virage budgétaire qui inquiète quant à la pérennité des services publics.



En matière d'immigration, Carney prône une approche dite « ciblée » du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui, dans les faits, maintient des travailleuses et des travailleurs, liés à un employeur unique, dans une situation de précarité et de vulnérabilité chronique.

Les contraintes liées aux permis de travail, la fin du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et les restrictions croissantes à l'immigration permanente frappent de plein fouet des milliers de personnes qui ont contribué à notre économie et à notre société. La CSN a notamment multiplié les prises de parole publiques pour exiger la fin des permis de travail fermés pour les TET, qui s'apparentent à une forme d'esclavagisme moderne, selon les dires d'un rapporteur de l'ONU.

Le gouvernement Carney a également opéré un virage spectaculaire en matière de dépenses militaires. Après des années à repousser cet engagement, le Canada est finalement parvenu à consacrer environ 2 % de son PIB à la défense en 2025 – une première depuis la fin des années 1980. Ce virage s'accompagne d'une stratégie d'approvisionnement qui entend favoriser l'industrie canadienne, dont certains milieux de travail de nos membres pourraient directement bénéficier – à l'image du chantier maritime Davie à Lévis, désormais intégré dans la stratégie navale du Canada, qui s'est vu confier des contrats majeurs de construction de navires pour la Garde côtière canadienne, créant des centaines d'emplois de qualité dans la région de Québec.

Cela dit, un État qui consacre une part croissante de ses revenus à la défense dispose nécessairement de moins de marge pour investir dans les services publics, le logement, la transition climatique et les programmes sociaux dont dépendent les travailleuses et travailleurs. Pour la CSN, il est clair que la militarisation des finances publiques canadiennes ne doit pas se faire au détriment des missions sociales de l'État.

Que ce soit sous Trudeau ou sous Carney, une réalité demeure : les syndicats, et la CSN en particulier, doivent demeurer au cœur du débat politique fédéral pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, maintenir la pression sur les dossiers qui nous touchent directement, et s'assurer que la crise tarifaire ne sert pas de prétexte à des reculs sociaux.

## L'horizon 2026 : un tournant pour le Québec et la Confédération canadienne

**L'automne 2026 s'annonce comme une période charnière, à la fois pour la Confédération canadienne et pour l'avenir du Québec.**

Le renouvellement de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) approche, avec des négociations commerciales cruciales qui détermineront l'avenir de pans entiers de notre économie. En Alberta, la première ministre Danielle Smith attise les braises du ressentiment de l'Ouest avec la perspective d'un référendum sur les relations avec Ottawa. Et au Québec, les élections générales du 5 octobre 2026 – avec le Parti québécois en tête des intentions de vote au moment d'écrire ces lignes – s'annoncent comme un rendez-vous décisif.

L'éventualité d'un gouvernement péquiste majoritaire promettant la tenue d'un référendum aurait pour effet de ramener la question nationale au premier plan de la politique québécoise. Pour la CSN, l'avenir politique du Québec n'appartient pas à un parti politique, mais bien à la population québécoise et à elle seule, incluant les Premières Nations. C'est pourquoi la société civile, y compris le mouvement syndical, doit prendre sa place dans ce débat. La CSN compte faire entendre sa voix, comme elle l'a toujours fait, sur les grands enjeux qui touchent notre avenir collectif.

C'est pourquoi la CSN proposera de mener, au cours des prochains mois, des consultations auprès de ses membres afin d'actualiser sa position à l'égard de la souveraineté. En ce sens, le 68<sup>e</sup> Congrès constitue un jalon important dans cette démarche.

# CONJONCTURE QUÉBÉCOISE

## Gouvernement de la CAQ : une offensive sans précédent contre les droits des travailleuses et travailleurs

**Si les conjonctures internationale et fédérale ont été marquées par des bouleversements majeurs, c'est sur la scène québécoise que nos membres ont ressenti les impacts les plus directs et les plus quotidiens au cours de ce dernier mandat.**

Le deuxième mandat de la Coalition avenir Québec a constitué une période de confrontation sans précédent avec le mouvement syndical, caractérisée par une série d'attaques législatives ciblées qui ont tenté, l'une après l'autre, de rogner les droits durement acquis des travailleuses et travailleurs du Québec.

Cette offensive a pris trois formes principales, que nous qualifions sans détour de bombes antisyndicales.

La première, et la plus emblématique est la loi 14 – projet de loi 89, adopté le 29 mai 2025 par une majorité de 94 voix contre 17 à l'Assemblée nationale, entré en vigueur le 30 novembre 2025. Cette loi permet au ministre du Travail de s'octroyer le pouvoir de contrôler le droit de grève, sans même qu'il soit question de services essentiels.

Derrière le discours gouvernemental sur la soi-disant « protection du bien-être de la population », cette loi pourrait s'appliquer à presque tous les conflits de travail. La CSN, aux côtés des autres organisations syndicales du Québec, a dénoncé avec force cette loi qui brime le droit de grève des travailleurs et remet trop de pouvoirs entre les mains du ministre. Les organisations syndicales se sont tournées vers les tribunaux pour la contester.

Mais le plus odieux dans cette histoire, c'est qu'il n'y a eu aucune forme de consultation pour ce projet de loi comme pour celui concernant la gouvernance syndicale. Pas même un appel de courtoisie en amont pour nous aviser des intentions du ministre du Travail, Jean Boulet. C'est d'autant plus sorniois pour quelqu'un qui se réclamait pourtant du dialogue social sur toutes les tribunes...

La deuxième attaque est survenue avec le projet de loi 101, adopté en octobre 2025, qui introduit un régime à deux vitesses en matière de santé et sécurité du travail (SST). Ce projet de loi réduit les pouvoirs des comités et des représentantes et représentants en santé et sécurité dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, décotant ainsi les protections des travailleuses et travailleurs de ces secteurs névralgiques.

La troisième bombe, et peut-être la plus insidieuse, est le projet de loi 3, déposé à l'automne 2025, toujours sans consultation préalable, et adopté le 17 mars 2026 – soit en toute fin de législature, par un gouvernement sans premier ministre et en l'absence de la population. Les neuf principales organisations syndicales québécoises l'ont dénoncé d'une même voix : « Il s'agit d'un recul historique pour les droits des travailleuses et travailleurs, et d'un legs honteux laissé au Québec par le gouvernement Legault. » Ce projet de loi a été adopté sans consensus social et malgré toutes les mises en garde émises par les organisations syndicales, les organisations de la société civile et les spécialistes universitaires, qui ont pourtant démontré avec rigueur ses nombreuses failles.

Concrètement, le projet de loi 3 impose un vote annuel des membres sur les cotisations syndicales dites « facultatives » et retire aux syndicats le droit de contester des lois devant les tribunaux – un droit qui serait retiré uniquement aux syndicats, et à nul autre lobby patronal. Si une loi spéciale était adoptée pour mettre fin à des moyens de pression, ou encore si un décret gouvernemental imposait unilatéralement des conditions de travail, les syndicats seraient contraints de recourir à une cotisation facultative pour pouvoir la contester – un processus délibérément long, coûteux et paralysant. C'est un carcan administratif aussi inutile qu'insensé qui attend nos organisations et nos milieux de travail, et la CAQ devra en porter l'entière responsabilité.

Cette attaque s'inscrit dans un tableau d'ensemble particulièrement sombre : elle s'ajoute à l'atteinte au droit de grève, aux compressions draconiennes dans les services publics et aux nombreuses atteintes aux droits fondamentaux commises tout au long de ce mandat. La CSN, avec l'ensemble du mouvement syndical québécois, évaluera tous les recours possibles et interpellera les principaux partis politiques pour qu'ils s'engagent à abroger ces lois qui bafouent les droits des travailleuses et travailleurs en vue des élections d'octobre 2026. Nous ne baisserons pas les bras.

## L'érosion des services publics

**Parallèlement à ces attaques directes contre le mouvement syndical, le gouvernement de la CAQ a laissé se détériorer les services publics à un rythme alarmant.**

C'est particulièrement le cas dans le secteur de la santé et des services sociaux, où la porte grande ouverte au privé sape les bases de notre réseau public, ainsi que dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

La réforme de la santé encadrée par le projet de loi 15 et l'arrivée de Santé Québec le 1<sup>er</sup> décembre 2024, ont constitué un premier test d'importance pour les syndicats de ce secteur. Le mouvement CSN a répondu avec force, unité et solidarité à ce test, en réussissant notamment à éviter le maraudage suivant la répartition des emplois en six « nouvelles » catégories. Cela constitue une victoire de taille pour notre mouvement face au rouleau compresseur caquiste.

Par ailleurs, les gels d'embauche, les coupures massives en éducation et en enseignement supérieur, les atteintes à la liberté académique et la vétusté des infrastructures constituent autant de signaux d'un gouvernement qui a sacrifié la qualité des services à la population sur l'autel d'une gestion comptable à courte vue.

La multiplication des crises non résolues a fini par dessiner le portrait accablant d'un gouvernement déconnecté des besoins réels de la population : crise du logement sans précédent, avec l'explosion des loyers et la montée de l'itinérance, crise du coût de la vie qui se poursuit, crise en immigration avec la fin du PEQ et crise du transport collectif.

Sur le plan économique, le bilan est tout aussi cinglant : les déboires de la filière batterie – Northvolt, Lion Électrique –, les subventions étatiques à risque et l'échec lamentable de la réforme du secteur manufacturier (projet de loi 97) ont mis à mal la prétention de la CAQ d'être « le parti de l'économie ».

## La privatisation rampante de nos sociétés d'État

**Dans un registre qui touche directement à l'identité économique du Québec, le gouvernement de la CAQ a également laissé progresser, souvent en catimini, une logique de privatisation de certains de nos fleurons collectifs.**

À la Société des alcools du Québec, la direction s'est engagée dans une stratégie d'expansion du réseau privé – 475 agences privées, 100 nouvelles mini-agences dans des commerces en milieu urbain, recours à la multinationale américaine Uber pour la livraison – pendant que l'on fermait des succursales rentables. La CSN a dénoncé avec vigueur cette privatisation en douce.

Du côté d'Hydro-Québec, c'est le projet de loi 69 – adopté sous bâillon en juin 2025, au milieu de la nuit – qui a ouvert une brèche significative dans le monopole public de distribution d'électricité. Ce projet de loi permet désormais à une entreprise privée de vendre de l'électricité qu'elle produit à d'autres entreprises, sans avoir à passer par Hydro-Québec, amorçant ainsi ce que l'opposition et la société civile n'ont pas hésité à qualifier de dénationalisation tranquille de notre société d'État.

La CSN a cosigné avec de nombreuses organisations une déclaration commune dénonçant cette adoption marquée par l'improvisation et le contournement des processus démocratiques, rappelant que l'avenir énergétique du Québec méritait un véritable débat public, et non un vote express à 4 h 30. La CSN continuera de défendre le caractère public de nos sociétés d'État avec la même détermination au cours des prochaines années.

## Une dérive autoritaire qui s'accroît

Depuis le remaniement ministériel de septembre 2025, la dérive autoritaire du gouvernement s'est encore accentuée, avec une série de projets de loi préoccupants pour les droits et libertés.

Le projet de loi 1 – un projet de constitution québécoise – a été déposé sans aucune forme de consultation au préalable, en excluant de surcroît les Premières Nations, avec des dispositions sur le droit à l'avortement qui, après avoir soulevé de vives inquiétudes, ont fini par être retirées. Il n'en demeure pas moins qu'une constitution devrait rassembler plutôt que diviser et inclure plutôt qu'exclure. Le projet de loi, dont la CSN et plusieurs groupes de la société civile ont exigé le retrait, fait tout le contraire.

Sinon, il y a eu également le projet de loi 2, qui a imposé de force aux médecins un nouveau contrat par un bâillon parlementaire. Les projets de loi 9 et 94 ont pour leur part élargi l'interdiction du port de signes religieux, au mépris des droits fondamentaux de travailleuses qui ont perdu leur emploi. Le tout s'inscrit dans une logique de construction de l'Autre, d'attaques répétées contre les minorités et d'un recul de l'État de droit que la CSN a dénoncé sans relâche.

## La fin de l'ère Legault et l'année électorale

Le 14 janvier 2026, François Legault, cofondateur de la CAQ et premier ministre depuis 2018, a annoncé sa démission alors que son parti était au plus bas dans les sondages, avec des intentions de vote oscillant entre 11 % et 19 %.

Une course à la direction a été enclenchée, opposant Christine Fréchette et Bernard Drainville. Les Québécoises et Québécois ont eu raison de porter un jugement sévère sur l'ère Legault : sa performance a été jugée largement insatisfaisante par plus des deux tiers de la population, avec des priorités qui étaient tout sauf en phase avec ses besoins.

Mais attention : la fin de Legault ne signifie pas la fin du « caquisme ». Les deux candidats qui se sont opposés durant la course à la direction ont tous deux promis de maintenir certaines des orientations les plus problématiques du gouvernement, y compris les lois les plus liberticides.

Après une course qui aura duré près de 3 mois, c'est finalement l'ex-ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Christine Fréchette, qui a été désignée par moins de 10 000 membres de la CAQ pour succéder à François Legault à la tête du gouvernement le 12 avril dernier. Si, dans de telles circonstances, la tradition veut qu'on laisse la chance au coureur, le scepticisme s'impose malgré tout, considérant les dommages engendrés par la CAQ depuis son arrivée au pouvoir en 2018.

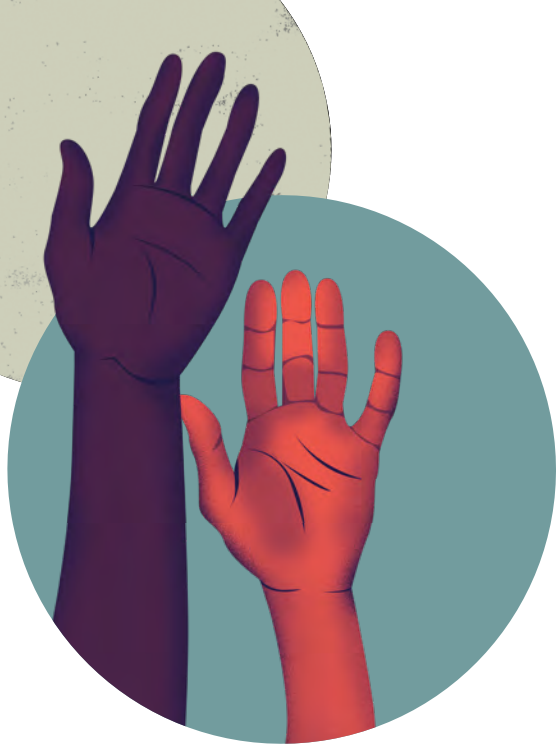
Dans tous les cas, la CAQ, même sous une nouvelle cheffe, demeurera un adversaire à surveiller, tout comme les autres formations politiques que la CSN gardera à l'œil en vue des prochaines élections.

L'année 2026 est une année électorale décisive pour le Québec. Avec les élections générales du 5 octobre, c'est l'occasion pour la population québécoise de se prononcer sur le bilan des huit années de gouvernance caquiste et sur le Québec qu'elle veut construire. La CSN, fidèle à sa mission, sera présente dans ce débat de manière entièrement non partisane, portant la voix des travailleuses et des travailleurs, défendant les services publics et réclamant un Québec plus juste, plus solidaire et plus combatif.

# SYNDICALISTES

POINT





## LA RÉPONSE DU MOUVEMENT CSN

Devant une conjoncture aussi hostile – attaques législatives répétées, recul des droits, dégradation des services publics, offensive idéologique de la droite –, le mouvement CSN n'a pas reculé d'un pas. Bien au contraire. Le mandat 2023-2026 aura été celui de la résilience, de la mobilisation et de la combativité. C'est le bilan dont nous sommes fiers de rendre compte devant ce 68<sup>e</sup> Congrès.

### VOLET MOBILISATION

## La CSN dans la rue et dans les milieux

La mobilisation a été au cœur de notre action tout au long du mandat. Dans nos syndicats, dans nos conseils centraux, dans nos fédérations et à la Confédération, nos militantes et militants ont répondu présents, encore et encore, avec une énergie et une détermination qui forcent l'admiration.

Plusieurs campagnes confédérales majeures ont marqué ce mandat, à commencer par *Vraiment public*, qui était basée sur les quatre grandes revendications pour notre système de santé, à savoir : la déprivatisation, la décentralisation et la démocratisation, incluant la valorisation des déterminants sociaux.

La campagne *Pas de profit sur la maladie* a suivi peu de temps après pour se concentrer sur le volet de la déprivatisation du réseau. Cette dernière a été lancée en grande pompe en janvier 2024 et a donné naissance à une incroyable mobilisation au sein du mouvement CSN pour promouvoir un réseau de la santé et des services sociaux *Vraiment public*. Trois revendications étaient au cœur de cette campagne :

- Déprivatiser le réseau de la santé et des services sociaux en mettant fin à l'octroi de permis pour l'ouverture de cliniques privées ;
- Demander un moratoire sur tout octroi de contrats vers le privé touchant les tâches accomplies par les travailleuses et travailleurs du réseau ;
- Mettre fin à l'exode des médecins vers le privé.

La campagne a culminé avec le grand rassemblement du 23 novembre 2024 au Colisée Vidéotron de Trois-Rivières, un moment fort et historique pour la CSN. Quelque 4000 syndiqué-es, tous secteurs confondus, accompagnés de leurs proches, ont convergé vers Trois-Rivières depuis les quatre coins du Québec pour livrer un message clair et sans équivoque au gouvernement : « Personne ne devrait s'enrichir sur la maladie ! »

Ce grand rendez-vous a marqué un point de bascule dans la mobilisation contre la privatisation, ouvrant la voie aux actions qui ont suivi tout au long du mandat.

La CSN et sa Fédération nationale des communications et de la culture ont également fait entendre leurs voix dans un dossier qui touche à la fois la démocratie et les conditions de travail de leurs membres : la crise des médias d'information. Lancée en 2024, la campagne *L'information, un bien public* a donné lieu à une vaste tournée de consultations dans une douzaine de villes à travers le Québec, réunissant journalistes, propriétaires de médias, élu-es, représentantes et représentants de la société civile.

## Le constat sans appel : le système par lequel l'accès à l'information était assuré est rompu.

Les revenus publicitaires ont été aspirés par les géants du numérique, contraignant les médias à des compressions, des faillites et des fermetures, laissant des régions entières dans des déserts d'information locale. Face à cette réalité, la CSN a formulé des solutions concrètes : renforcement des crédits d'impôt à la masse salariale des salles de rédaction, politique d'achat publicitaire gouvernemental responsable et orientée vers les médias locaux, création d'un fonds dédié à l'information financé par une taxe sur les appareils numériques, éducation aux médias dès le primaire.

Cette mobilisation a porté ses fruits récemment : le budget du Québec 2026-2027, déposé en mars dernier, annonçait la création d'un crédit d'impôt remboursable pour les médias d'information québécois qui inclut désormais les salles de nouvelles des médias électroniques.

La CSN continuera de se mobiliser sur ces enjeux névralgiques au cours du prochain mandat, car une démocratie sans journalisme de qualité, c'est une démocratie en danger.

En réponse à la loi 14, la CSN a organisé de nombreuses actions terrain tout au long du printemps 2025 devant les bureaux de député-es partout au Québec, ainsi que plusieurs manifestations, dont certaines intersyndicales.

Devant ces attaques, la CSN et ses organisations affiliées ont adopté un plan de travail afin d'assurer la cohérence et la cohésion des différentes actions et mobilisations du mouvement. Une coordination des campagnes a alors été mise sur pied afin de faire converger, à l'automne 2025, les luttes confédérales vers une grande campagne visant à en découdre avec les attaques du gouvernement envers les droits des travailleuses et des travailleurs.

C'est ainsi qu'a vu le jour la campagne *Faire front*, en octobre 2025, où près de 250 délégué-es ont adopté en conseil confédéral, un plan d'action articulé autour de 3 grandes revendications prioritaires : la défense du droit d'association et de la liberté syndicale; la préservation et l'amélioration de l'État social québécois; ainsi que les enjeux environnementaux et la transition juste.

À la veille de l'entrée en vigueur des restrictions au droit de grève imposées par le gouvernement de la CAQ, une grande manifestation nationale a été convoquée dans les rues de Montréal, en alliance avec l'ensemble des organisations syndicales, pour envoyer un message clair : ce n'est pas vrai que les travailleuses et les travailleurs vont laisser leur rapport de force s'amenuiser.

Le 29 novembre 2025, ce message a été entendu avec une force retentissante. Tambours, slogans et trompettes ont résonné le long du boulevard René-Lévesque depuis la Place du Canada, où débutait la marche.

## Nous étions plus de 50 000 personnes à manifester dans les rues de Montréal pour dénoncer la déconcertante dérive de la CAQ et exiger un véritable changement de direction.

Des délégations des quatre coins du Québec marchaient ensemble, rejointes par des représentantes et représentants de la société civile et de nombreuses organisations qui défendent la démocratie et les droits fondamentaux. Comme l'a rappelé la CSN, ce rassemblement mémorable n'était pas un point final – c'était un point de départ.

En effet, la campagne *Faire front* s'est poursuivie en 2026 avec une phase d'escalade des moyens de pression, incluant d'importantes réflexions concernant la grève sociale, qui ont convergé autour du 1<sup>er</sup> mai. Cette deuxième phase de la campagne s'est articulée autour de six axes de revendications soumis à toutes les formations politiques :

- **Redistribuer la richesse par un système d'imposition juste;**
- **Protéger les droits des travailleuses et des travailleurs;**
- **Lutter contre la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux;**
- **Favoriser l'égalité des chances de la petite enfance à l'université;**
- **Développer une économie durable et des emplois de qualité;**
- **Mettre en œuvre la transition juste pour lutter contre la crise climatique.**

Sinon, toujours en matière de mobilisation, la CSN, grâce à la campagne *Uni-es pour l'école*, a également remporté une victoire concrète et symboliquement importante, en faisant reculer le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, sur des coupes annoncées de plus d'un demi-milliard de dollars dans le réseau scolaire. C'est la preuve, s'il en fallait une, que la mobilisation paie. Une mobilisation significative a aussi été menée par une vaste coalition pour réclamer minimalement une clause de droits acquis pour les personnes orphelines du PEQ, démontrant que la CSN défend toutes les travailleuses et tous les travailleurs, quel que soit leur statut.

## La défense des emplois industriels en région a également été au cœur des préoccupations de la CSN dans le dossier de la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda, la seule fonderie de cuivre au Canada.

Face à la menace réelle de fermeture liée au débat sur les normes d'émissions d'arsenic, la CSN s'est mobilisée à plusieurs reprises pour exiger du gouvernement une solution qui concilie resserrement des exigences environnementales et protection des quelque 400 emplois à la fonderie. La CSN a interpellé directement le premier ministre Legault pour qu'il établisse une cible d'émission d'arsenic atteignable et mette fin à l'incertitude qui pesait sur les travailleuses, les travailleurs et la population de la région. Ce dossier illustre parfaitement la position que la

CSN défend depuis toujours : la transition environnementale doit être une transition juste, qui ne sacrifie pas les emplois ni les collectivités.

Mentionnons également l'apport important des représentations juridiques de la CSN dans le développement de la jurisprudence en droit du travail et dans le rapport de force syndical. L'expertise du mouvement est déterminante dans l'analyse des lois, des politiques publiques et des projets de réforme, lui permettant d'intervenir de manière rigoureuse et crédible dans l'espace public. La rédaction de mémoires, les prises de position politiques et les représentations lors des commissions parlementaires démontrent une action syndicale cohérente, bien argumentée et socialement influente, contribuant ainsi à la défense et à l'amélioration des conditions de travail et de la justice sociale.

Fidèle à ses habitudes, la CSN a également maintenu sa présence à chaque moment fort du calendrier militant : le 8 mars pour les droits des femmes, le 28 avril pour les victimes de lésions professionnelles, le 1<sup>er</sup> mai pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, et lors de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail. Ces rendez-vous annuels ne sont pas des rituels – ils sont des rappels constants que le mouvement syndical continue de militer et d'avancer.

Mais la CSN a aussi multiplié sa participation à de nombreuses manifestations populaires pour dénoncer la hausse inquiétante des féminicides, de l'homophobie et de la transphobie, ou encore pour appuyer le mouvement pro-choix, autant de réponses à la montée de la droite au Québec et ailleurs dans le monde.

**La formation militante a aussi constitué un pilier de notre mobilisation continue. L'École féministe syndicale et l'École de la relève syndicale ont permis de former et de rassembler la prochaine génération de militantes et militants, assurant ainsi le renouvellement et la vitalité du mouvement pour les années à venir.**

Mais au-delà des grandes campagnes et des rassemblements nationaux, la mobilisation de la CSN, c'est aussi et surtout une présence humaine, constante et incarnée dans les milieux de travail.

Tout au long du mandat, les membres du comité exécutif ont été au rendez-vous partout où leur présence était attendue et nécessaire : sur les lignes de piquetage des syndicats en conflit, par solidarité avec les travailleuses et travailleurs qui tiennent le front dans les négociations difficiles ; lors des barbecues syndicaux durant la période estivale ; dans les milieux de travail, pour des visites en matière de santé et de sécurité qui rappellent que la prévention des accidents et des maladies professionnelles est une priorité non négociable ; sans oublier les soirées d'anniversaire des syndicats, pour célébrer les histoires, les luttes et les victoires qui font la richesse de notre mouvement.

Cette présence constante sur le terrain constitue le ciment qui lie toutes les composantes de la CSN. Elle dit, mieux que n'importe quel discours, que le comité exécutif fait partie, pleinement et fièrement, du mouvement CSN.

## VOLET NÉGOCIATION

# Des gains concrets dans la vie des gens

**C'est dans la négociation que la CSN produit ses résultats les plus tangibles – ceux qui changent directement le quotidien de nos membres.**

Et le bilan du dernier mandat est éloquent.

Sur le front du secteur public, la stratégie Front commun a permis d'arracher des gains majeurs pour les quelque 420 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation. La grande manifestation du 23 septembre 2023 – un franc succès porté par un appui populaire remarquable – a démontré la force de la mobilisation intersyndicale. Au bout du compte, les travailleuses et travailleurs ont obtenu un rattrapage salarial de 17,4 %, assorti d'une clause d'indexation à l'inflation, remportée à la toute fin grâce à la détermination de la CSN. En somme, il s'agit là de gains historiques qui ont rétabli en partie la dignité salariale dans nos services publics, tout en réaffirmant le leadership de la CSN lorsqu'il est question de négocier dans le secteur public.

Soulignons au passage que ce mandat aura également été marqué par une avancée législative significative sur le plan du régime de négociation dans le secteur public. La sanction du projet de loi 100, le 6 juin 2025, est venue abroger la loi 37 – que la CSN contestait depuis plus de 30 ans – et moderniser en profondeur le cadre de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

Pour la CSN, trois éléments constituent des avancées importantes : la confirmation qu'il n'y aura pas de fusion des accréditations ; le retrait des entraves au droit de négociation sur certaines matières locales que nos syndicats revendiquaient depuis des années ; et la modernisation de la loi afin de mieux refléter les réalités d'aujourd'hui. Le projet de loi 100 redonne aux employé-es de l'État leur droit de négocier pleinement sur les matières locales, et élimine le passage obligatoire vers un processus de conciliation pour obtenir le droit de grève – un droit fondamental enfin rétabli.

Mentionnons au passage l'attitude d'ouverture de l'ex-présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui tranche radicalement avec celle de son collègue Jean Boulet. Mme LeBel nous a consultés en amont, puis sincèrement écoutés en commission parlementaire. On peut dire que le projet de loi 100 a été en quelque sorte le dernier projet de loi mené sous l'égide du dialogue social.

Au chapitre de la coordination des négociations, le comité de coordination générale des négociations (CCGN) a mené avec succès la revendication du salaire minimum à 18 \$, puis à 20 \$ l'heure dans les conventions collectives CSN. Les résultats sont éloquentes : sur 597 conventions signées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 11 décembre 2025, 97 % n'ont aucun salaire horaire sous 20 \$ à l'échéance de leur nouvelle convention, et 96 % de celles qui étaient sous ce seuil ont corrigé la situation. Pour les taux d'entrée, le taux de succès est de 92 %. Ce sont des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs dont les conditions de vie ont été améliorées concrètement grâce à cette coordination syndicale.

Le comité intersyndical du secteur privé (CISP) s'est quant à lui coordonné autour d'une revendication prioritaire en matière de déjudiciarisation du régime de griefs et d'arbitrage – une réponse directe à l'alourdissement des délais qui pénalise nos membres. Des gains ont été obtenus dans de nombreuses conventions, notamment par l'ajout de procédures de médiation arbitrale, de clauses sur l'arbitrage accéléré et par l'assouplissement des délais pour le dépôt des griefs. Le XV<sup>e</sup> Colloque Gérard-Picard, tenu sous le thème *Que le rapport de force soit avec nous*, a été un moment fort de réflexion collective sur les stratégies de négociation, rappelant que l'analyse du rapport de force doit être vivante et constamment réajustée tout au long du processus.

## VOLET SYNDICALISATION

# L'avant-front du mouvement

**La syndicalisation, c'est l'oxygène du mouvement.  
Sans nouveaux membres, sans nouvelles accréditations,  
pas de croissance, pas de renouvellement, pas de force.**

Au cours du mandat 2023-2026, la CSN a accueilli 13 300 nouveaux membres. Au total, 285 requêtes en accréditation ont été déposées au Tribunal administratif du travail. Fait significatif : 73 % des nouvelles accréditations proviennent de champs libres, c'est-à-dire des travailleuses et travailleurs qui n'étaient auparavant représentés par aucune organisation syndicale. Et 53 % des nouvelles accréditations comptent moins de 20 salarié-es : preuve que la CSN n'abandonne pas les petits milieux de travail, souvent les plus vulnérables.

Parmi les dossiers marquants, le cas d'Amazon mérite bien évidemment d'être souligné. Dans un contexte où le géant du commerce en ligne déploie des ressources colossales pour contrer toute tentative de syndicalisation, l'accréditation obtenue par des travailleuses et travailleurs affiliés à la CSN a constitué une victoire symbolique et stratégique d'une importance considérable pour l'ensemble de notre mouvement malgré les revirements éhontés provoqués par la fermeture sauvage des 7 entrepôts d'Amazon au Québec, engendrant plus de 4000 mises à pied.

Dans les jours qui ont suivi cette annonce, la CSN a lancé sa campagne *Délivrons-nous d'Amazon : pas d'achat, pas de contrat* afin que les gouvernements du Canada, du Québec, les municipalités et les organismes publics cessent de s'approvisionner chez Amazon et mettent fin à leur contrat infonuagique avec la multinationale. Une grande manifestation s'est également tenue à la mi-février 2025 pour sensibiliser la population à l'égard de cette vaste campagne de boycottage.

Parallèlement, suivant les mises à pied effectuées en janvier 2025, la CSN a entrepris d'importants recours juridiques contre Amazon afin de demander au tribunal d'ordonner la reprise des activités dans ses sept entrepôts du Québec. Dans la requête déposée, la CSN réclame également que chaque employé-e reçoive plus d'un an de salaire en guise d'indemnité, en plus de dommages moraux et exemplaires. Au moment d'écrire ces lignes, le procès est toujours en cours.

Rappelons à nouveau que le mouvement a fait preuve d'une belle cohésion pour contrer la menace du maraudage en santé qui, finalement, n'a pas eu lieu, et a obtenu une victoire politique importante en évitant la fusion des accréditations dans le secteur des services de santé et services sociaux.

Dans le prochain mandat, les priorités en matière de syndicalisation seront claires : faire face aux maraudages appréhendés, notamment dans le secteur de la construction, assurer un suivi rigoureux de l'état de santé des syndicats post-accréditation, intensifier les efforts dans les champs libres, consolider le réseau des agentes et agents multiplicateurs de syndicalisation (AMS) et renforcer les alliances communautaires et internationales.

# LA CSN S'ADAPTE FACE AUX NOUVELLES RÉALITÉS

**Le monde du travail se transforme à un rythme sans précédent. Transition climatique, révolution numérique, nouvelles réalités en santé et sécurité, avenir du syndicalisme : autant de défis qui exigent que notre mouvement soit non seulement combatif, mais aussi agile, visionnaire et en constante adaptation.**

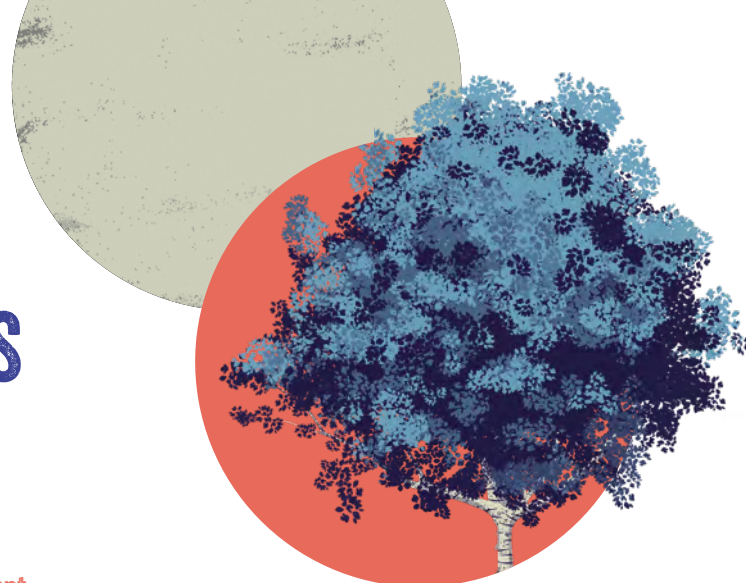
Le mandat 2023-2026 aura été celui où la CSN a posé des jalons importants pour préparer l'avenir, tout en continuant à mener les luttes du présent.

## Transition climatique et transition juste

**La résolution adoptée au 67<sup>e</sup> Congrès faisait de la transition écologique juste l'une des priorités de la CSN pour le mandat. Nous avons honoré cet engagement.**

La création d'une coordination confédérale dédiée aux enjeux d'environnement et de développement durable et la tenue de journées thématiques sur l'environnement ont concrétisé notre volonté d'ancrer la transition juste au cœur de l'action syndicale. Car la transition climatique ne peut pas se faire sur le dos des travailleuses et travailleurs : elle doit se faire avec eux, dans le respect de leurs emplois, de leurs communautés et de leur dignité.

Dans ce contexte, la CSN a également accompagné les syndicats dont les membres sont les plus exposés aux transformations induites par les nouvelles normes environnementales, en collaboration avec les fédérations, pour identifier les secteurs à risque et développer des stratégies de protection et de transformation des emplois. L'enjeu de la transition juste demeurera à l'ordre du jour du prochain mandat, alors que les pressions climatiques et économiques continuent de s'intensifier.



## Transition numérique et intelligence artificielle

**L'intelligence artificielle n'est plus une abstraction futuriste, elle est déjà dans nos milieux de travail, et ses impacts sur l'emploi, les conditions de travail et l'organisation du travail sont réels et croissants.**

La CSN a pris ce défi à bras-le-corps au cours du dernier mandat.

Des travaux ont été entrepris pour analyser les enjeux que soulève l'IA dans les milieux de travail représentés par nos syndicats, pour outiller nos militantes et militants face aux transformations numériques, et pour développer une vision cohérente de la position de la CSN en la matière. Bien qu'on ne puisse nier les avancées spectaculaires et les effets bénéfiques engendrés par l'IA, des risques importants sont aussi à craindre dans nos milieux de travail, alors que l'arrivée de cette fulgurante technologie peut entraîner une dégradation de la qualité des emplois, porter atteinte à l'autonomie professionnelle, nuire à la capacité de jugement critique ou encore accroître les mécanismes de surveillance et de contrôle. Évidemment, face au risque d'automatisation et de robotisation, l'avenir des emplois demeurera au centre de nos préoccupations.

Une résolution sera d'ailleurs soumise au 68<sup>e</sup> Congrès afin de réclamer un encadrement législatif et éthique de l'intelligence artificielle, la mise sur pied d'une stratégie de souveraineté numérique, ainsi que des dispositions qui vont en ce sens lors de la négociation de nos conventions collectives.

Nous abordons ce chantier avec sérieux et lucidité et avec la conviction que la technologie doit être au service des travailleuses et des travailleurs – jamais l'inverse.

## Santé et sécurité du travail : bilan et perspectives

**La nouvelle législation en matière de santé et sécurité du travail – la loi 27 – a constitué un chantier majeur du dernier mandat.**

Pour faire le point collectivement sur les changements législatifs et élaborer les stratégies à préconiser, à l'initiative de la CSN, le Sommet SST a été organisé en avril 2025, de concert avec les autres organisations syndicales et les groupes populaires. Cette démarche rassembleuse a permis d'analyser en profondeur les impacts de la réforme et de dégager des pistes d'action communes.

Le bilan est nuancé. Des gains importants ont été réalisés, notamment la reconnaissance de secteurs comme l'hôtellerie, les entrepôts et l'agroalimentaire, entraînant l'obligation d'avoir des représentantes et représentants en santé et en sécurité dans ces milieux. Le maintien des acquis pour l'industrie manufacturière représente également une victoire défensive importante. En revanche, le projet de loi 101 a réduit les protections dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et la CSN continuera de dénoncer ce recul.

Sur le terrain, le Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN a traité quelque 6 200 dossiers de lésions professionnelles entre le 1<sup>er</sup> juin 2023 et aujourd'hui – on estime qu'il y en aura 6 500 à la fin de la période de 3 ans.

En prévention, environ 90 formations ont été données, rejoignant chacune en moyenne 20 participants pour un total d'environ 1 800 personnes formées, en plus de quelque 85 présentations données à différents groupes à travers le Québec.

## Les États généraux du syndicalisme

**Dans la foulée de la résolution adoptée au 67<sup>e</sup> Congrès, la CSN a travaillé à créer les conditions favorables à la tenue d'États généraux du syndicalisme.**

Une première phase de consultation a été réalisée à l'automne 2025, avec des rencontres tenues dans toutes les régions du Québec pour recueillir les réflexions des militantes et militants afin de dresser un bilan du syndicalisme et un état des lieux. Un colloque centré sur les solutions et les perspectives du renouveau syndical s'est tenu les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026, juste avant ce congrès, pour dégager les grandes tendances et les pistes d'action issues de cette ronde de consultations. Les prochaines étapes de cette démarche se dérouleront dans le cadre du prochain mandat avec, notamment, l'adoption et la mise en œuvre d'un vaste plan d'action – une démarche qui nous appartient collectivement et qui doit nous permettre de nous réinventer pour répondre aux défis de notre époque.

## Formation : investir dans nos militantes et militants, nos salarié-es et nos élu-es

La formation des salarié-es, des militantes et des militants ainsi que des élu-es vise à améliorer la compréhension des enjeux et la capacité à les appréhender, à les transformer et à les résoudre. Elle constitue un levier essentiel à la vitalité du mouvement syndical et un outil indispensable pour assurer une relève syndicale forte.

Dans un contexte de renouvellement de la main-d'œuvre, de transformations rapides du monde du travail, de changements technologiques et organisationnels, la formation permet de renforcer les compétences, de développer l'esprit critique et d'assurer une représentation éclairée des membres.

La formation favorise l'appropriation des valeurs syndicales, soutient l'engagement militant, outille les salarié-es dans leur rôle-conseil et les personnes élues dans l'exercice de leurs responsabilités, contribuant ainsi à l'autonomie collective. En misant sur le développement des savoirs et des capacités d'action, le mouvement se donne les moyens de défendre plus efficacement les droits des travailleuses et travailleurs, de faire progresser la justice sociale et de demeurer un acteur incontournable de la société civile.

Former nos membres et nos militantes, c'est investir dans la force de notre mouvement. Le Service des ressources humaines et de formation de la CSN, en collaboration avec ses organisations affiliées, a offert 865 sessions à travers le Québec au cours du présent mandat. Ce sont près de 10 000 participantes et participants qui ont bénéficié d'un transfert de connaissances.

Ces formations se répartissent en trois grandes catégories :

- Les **relations de travail** (326 sessions, 4 251 participants)
- La **santé et sécurité** (234 sessions, 2 651 participants)
- La **vie syndicale** (305 sessions, 2 900 participants)

Pour les élu-es, bien que beaucoup de travail reste à faire, des formations spécifiques leur ont été offertes, telles que la prise de parole en public, la gestion des comportements difficiles, ainsi qu'une session d'accueil des nouvelles personnes élues.

De plus, près de 450 séances de formation ont été données aux salarié-es du mouvement CSN au cours du dernier mandat, qu'il s'agisse du programme obligatoire ou de sessions de formation continue.

La CSN a également maintenu son financement important dans le programme de mentorat afin de s'assurer du transfert de compétences vers l'importante relève des personnes conseillères syndicales et des employé-es de bureau.

La formation a également pris de nouvelles formes pour s'adapter aux réalités d'aujourd'hui : un guide à l'intention des conseillères et conseillers syndicaux sur les enjeux d'inclusion et d'immigration, un guide sur l'écriture inclusive ainsi qu'un nombre important de formations sur l'informatique et l'intelligence artificielle.

Le programme de formation s'est également bien arrimé aux orientations du dernier congrès. Les équipes, tant à l'attention des militantes et militants que des salarié-es, ont développé et adapté des formations sur la négociation, le rapport de force et l'organisation de la solidarité.

Dans le prochain mandat, l'offre de formation continuera de s'adapter aux nouvelles réalités ainsi qu'aux nombreux changements législatifs, notamment avec le déploiement de formations sur l'intelligence artificielle générative et la santé-sécurité, sans oublier la gestion des griefs et le processus d'arbitrage et de médiation.



## La CSN dans l'espace public et médiatique

**La combativité d'un mouvement syndical se mesure aussi à sa capacité à occuper l'espace public, à faire entendre sa voix et à influencer le débat collectif.**

Sur ce front, le bilan du dernier mandat est particulièrement éloquent, et les données le confirment.

La CSN a déployé au printemps 2024 sa campagne de visibilité institutionnelle *Le Maillon fort*, avec trois objectifs clairs : positionner la CSN comme un acteur majeur dans le paysage syndical, susciter de l'adhésion et de l'intérêt, et consolider le sentiment d'appartenance chez nos membres.

Les retombées de cette campagne, mesurées par la firme Léger, ont dépassé les attentes. La campagne a pu rejoindre plus de 40 % des Québécoises et Québécois francophones – une performance impressionnante et plus que satisfaisante selon Léger pour des campagnes similaires.

De plus, la commandite du grand spectacle de la Fête nationale en 2024 a, quant à elle, généré une portée cumulée estimée entre 1,5 et 2,5 millions de Québécoises et Québécois. Ce partenariat a également été renouvelé en 2025 pour la Fête nationale à Montréal, ce qui a accru sa visibilité avec une portée totale de près de 2,7 millions d'impressions à la télévision, à la radio, dans les journaux et sur les lieux de l'événement, où ont été distribués des dizaines de milliers d'articles promotionnels à l'effigie de la CSN.

Au chapitre de l'image, la notoriété de la CSN a connu une croissance très appréciable auprès du grand public grâce à la campagne du *Maillon fort* et au partenariat avec la Fête nationale.

Sinon, une analyse de la couverture médiatique réalisée par Mesure Média pour la période de janvier 2025 à février 2026 vient compléter ce portrait avec des données tout aussi probantes. Sur près de 75 000 retombées médiatiques analysées – dans la presse écrite, les médias numériques, la radio et la télévision –, la CSN a su capter près des deux tiers de la part des voix du mouvement syndical québécois dans les médias pour la première moitié de l'année 2025, et près de la moitié des parts de marché pour la seconde moitié, jusqu'en 2026.

Autre fait d'armes digne de mention qui n'est pas étranger à cette performance médiatique notoire : à deux reprises, nous avons eu l'honneur d'être invités à *Tout le monde en parle*, et ce, dans une même année. Comme quoi le mouvement CSN, dans ses luttes, dans ses revendications et ses prises de position, demeure au cœur de l'actualité québécoise !

Sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, TikTok, Bluesky, YouTube et LinkedIn, la CSN compte aujourd'hui plus de 55 000 abonné-es sur l'ensemble de ses plateformes, avec une moyenne de 4 publications par jour depuis 3 ans, pour un total de plus de 4 000 publications depuis le dernier congrès.

À cela s'ajoutent 1052 communiqués de presse, plus de 110 diffusions de l'infolettre *En mouvement* et 9 éditions du journal *Le Point syndical*, distribué à plus de 153 000 exemplaires au cours du mandat.

Autres faits saillants intéressants du dernier mandat :

- **Plus de 200 bannières autoportantes et 1000 *Coroplasts* grand format ont été produits depuis 2025 ;**
- **Près de 12 500 conventions collectives différentes ont été imprimées ;**
- **Plus de 350 000 envois postaux et 25 000 colis livrés depuis mai 2023 ;**
- **Et 275 livres ont été acquis, traités et rendus disponibles pour le prêt à la bibliothèque de la CSN.**

Ces données témoignent avec éloquence que notre mouvement n'est pas seulement fort dans ses milieux de travail – c'est aussi, et c'est le cas de le dire, le *maillon fort* des organisations syndicales dans l'espace public et médiatique québécois, une force qui constitue un atout précieux dans les batailles à venir.

# CONCLUSION

**Camarades, nous voilà au terme de ce rapport. Mais nous ne sommes pas au bout du chemin – nous sommes au seuil d'un nouveau départ.**

Ce que ce mandat nous a appris, c'est que rien n'est acquis. Que les droits se défendent chaque jour. Que les gouvernements, qu'ils soient à Québec, à Ottawa ou à Washington, n'accordent rien sans pression, sans mobilisation, sans rapport de force. Et que la meilleure garantie contre les reculs, c'est un mouvement fort, uni, combatif – un mouvement à l'image de la CSN.

Nous entrons dans un cycle électoral majeur. Le 5 octobre 2026, les Québécoises et Québécois choisiront le gouvernement qui dirigera le Québec pour les quatre prochaines années. Ce sera une élection cruciale. Les enjeux sont immenses : avenir des services publics, droits des travailleuses et des travailleurs, souveraineté économique, question nationale, transition climatique. La CSN sera présente dans ce débat avec sa voix, avec ses revendications, avec sa capacité à interpeller toutes les formations politiques et à exiger des comptes.

Sur la scène internationale, les vents ne sont pas près de se calmer. La guerre tarifaire, les conflits armés, la montée des autoritarismes, la concentration obscène de la richesse entre les mains d'une poignée d'oligarques – tout cela continuera de peser sur nos milieux de travail, sur nos économies, sur nos vies.

Face à cette tempête, la réponse syndicale n'est pas le repli. C'est l'ouverture et la solidarité. C'est la conviction que les travailleuses et les travailleurs partagent les mêmes aspirations fondamentales : la dignité, la justice et la solidarité, avec toujours l'espoir d'un avenir meilleur.

**Ce 68<sup>e</sup> Congrès, c'est le moment de se retrouver, de faire le bilan ensemble, de débattre avec passion et rigueur, et de se donner les orientations et les outils pour les trois prochaines années.**

C'est aussi – et peut-être surtout – le moment de se rappeler pourquoi nous effectuons ce travail. Pourquoi nous militons. Pourquoi nous nous investissons corps et âmes, jour après jour, aux côtés de la classe ouvrière.

Nous le faisons parce que nous croyons que le monde peut être plus juste. Parce que nous refusons que la valeur d'un être humain se mesure à l'épaisseur de son portefeuille. Parce que nous savons, d'expérience et d'histoire, que c'est le mouvement syndical qui a su arracher le salaire minimum, les congés payés, l'assurance maladie, la retraite, la protection contre les accidents de travail, les CPE, l'équité salariale et les congés parentaux. Tout ce qui donne à la vie ordinaire sa dignité extraordinaire, c'est nous qui l'avons construit, ensemble, génération après génération, en assumant notre essence profonde, soit celle d'être SYNDICALISTES. POINT.

**Le prochain mandat s'ouvre devant nous avec ses défis, ses incertitudes et ses combats à venir. Nous les abordons sans naïveté, mais sans résignation. Avec lucidité, avec détermination, avec cette fierté tranquille et inébranlable qui est la marque des gens qui savent pourquoi ils se battent.**

Le mouvement CSN a plus de cent ans. Il en a traversé, des tempêtes. Il est encore là, plus fort que jamais. Et nous faisons le pari que dans cent ans, il sera encore le **maillon fort** du syndicalisme au Québec – parce que tant qu'il y aura des injustices, tant qu'il y aura des patrons qui exploitent et des gouvernements qui abandonnent, il y aura des syndicalistes pour dire non, pour se lever, pour construire ensemble quelque chose de meilleur.

Alors à toutes et à tous, délégué-es, militantes et militants, travailleuses et travailleurs, salarié-es et équipes de travail de la CSN : merci. Merci pour votre engagement, votre courage, votre fidélité au projet collectif que nous partageons.

**Bon congrès. Vive la CSN !  
Solidarité !**

**SYNDICALISTES, POINT.**





# SYNDICALISTES

POINT

**LE PROCHAIN MANDAT S'OUVRE DEVANT NOUS  
AVEC SES DÉFIS, SES INCERTITUDES ET SES COMBATS  
À VENIR. NOUS LES ABORDONS SANS NAÏVETÉ,  
MAIS SANS RÉSIGNATION. AVEC LUCIDITÉ, AVEC  
DÉTERMINATION, AVEC CETTE FIERTÉ TRANQUILLE  
ET INÉBRANLABLE QUI EST LA MARQUE DES  
GENS QUI SAVENT POURQUOI ILS SE BATTENT.**

